

budget 2000

de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter Francis Thévoz, directeur des finances, tél. :
021 315 42 00**

Lausanne, le 7 octobre 1999

Service de presse et
d'information
case postale 3280
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50

CONSIDERATIONS GENERALES

Pour parvenir à respecter le plan d'assainissement progressif des finances communales, prévu au programme de législature 1998-2001, la Municipalité a dû pratiquer des coupes sévères sur les demandes de crédits présentées par les différents services de l'administration communale. En effet, dans la mesure où la presque totalité des revenus fiscaux supplémentaires est absorbée par l'alourdissement des charges facturées par l'Etat de Vaud, il était indispensable de trouver des économies ailleurs, sans toutefois procéder à la suppression de prestations.

Au terme de ses travaux, la Municipalité présente un budget de fonctionnement 2000 accusant un excédent des charges de 46,6 millions, une fois de plus en légère amélioration par rapport au budget précédent.

PRESENTATION CHIFFREE

Compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2000 se résume comme il suit :

COMPTES 1998	BUDGET 1999		BUDGET 2000	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS
1 280 880 530,66	1 291 483 200	TOTAL DES CHARGES	1 298 750 600	7 267 400
1 229 232 574,93	1 242 172 000	TOTAL DES REVENUS		1 252 180 800
51 647 955,73	49 311 200	EXCEDENT DE CHARGES		46 569 800
				-2 741 400

Le compte de fonctionnement par nature de charges et de revenus est présenté en annexe.

Il fait apparaître un excédent des charges de 46,6 millions de francs contre 51,6 millions aux comptes de 1998 et 49,3 millions au budget de 1999.

Ainsi, le rééquilibrage progressif du compte de fonctionnement se poursuit, à une cadence certes pas aussi rapide que souhaitée, et ce pour des raisons indépendantes de la volonté de la Municipalité

Compte des investissements

Il se résume comme il suit :

COMPTES 1998	BUDGET 1999		BUDGET 2000	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES
87 480 412,63	135 349 100	TOTAL DES DEPENSES	128 410 900	-6 938 200
7 752 536,10	15 363 000	TOTAL DES RECETTES		11 930 000
79 727 876,53	119 986 100	INVESTISSEMENTS NETS		116 480 900
				-3 505 200

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 128,4 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 7,9

millions). Après déduction des recettes d'investissements évaluées à 11,9 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2000 atteignent 116,5 millions.

Financement

En voici le détail :

COMPTES 1998	BUDGET 1999		BUDGET 2000		ECARTS
			Fr.	Fr.	
		FINANCEMENT			
-79 727 876,53	-119 986 100	INVESTISSEMENTS NETS	116 480 900		-3 505 200
120 799 390,73	104 189 200	AMORTISSEMENTS		95 260 200	-8 929 000
-40 736 835,00	-8 414 400	VARIATION DES PROVISIONS ET FONDS DE RESERVE	1 334 800		-7 079 600
-51 647 955,73	-49 311 200	REPRISE DE L'EXCEDENT DE CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT	46 569 800		-2 741 400
-51 313 276,53	-73 522 500	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		69 125 300	-4 397 200
28 414 600,00	46 463 000	AUTOFINANCEMENT		47 355 600	

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 47,4 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 69,1 millions par le recours à l'emprunt.

RECAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS PAR NATURE

	<u>Budget 2000</u>	<u>Budget 1999</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1 298 750 600	1 291 483 200	7 267 400	0,56
30 Charges de personnel	393 561 100	385 968 700	7 592 400	1,97
31 Biens, services et marchandises	314 618 000	309 512 500	5 105 500	1,65
32 Intérêts passifs	92 187 000	94 163 000	-1 976 000	-2,10
33 Amortissements	103 327 300	111 247 100	-7 919 800	-7,12
35 Dédommagements à des collectivités publiques	137 330 300	129 060 000	8 270 300	6,41
36 Subventions accordées	64 889 400	63 128 100	1 761 300	2,79
38 Attributions aux réserves	13 797 700	24 093 400	-10 295 700	-42,73
39 Imputations internes	179 039 800	174 310 400	4 729 400	2,71
4 Revenus	1 252 180 800	1 242 172 000	10 008 800	0,81
40 Impôts	424 890 000	411 090 000	13 800 000	3,36
41 Patentes, concessions	3 282 000	3 523 000	-241 000	-6,84
42 Revenus des biens	50 885 000	53 809 100	-2 924 100	-5,43
43 Taxes, ventes et prestations facturées	524 913 700	511 679 700	13 234 000	2,59
44 Part à des recettes sans affectation	3 120 000	4 120 000	-1 000 000	-24,27
45 Dédommagements de collectivités publiques	49 410 600	50 070 200	-659 600	-1,32
46 Subventions acquises	1 507 200	1 061 800	445 400	41,95
48 Prélèvements sur les réserves	15 132 500	32 507 800	-17 375 300	-53,45
49 Imputations internes	179 039 800	174 310 400	4 729 400	2,71
Excédent de charges	46 569 800	49 311 200	-2 741 400	-5,56